



Projet : GOUV' AIRNANCE

Activité 1- 1 : réunion de lancement du projet

Date : 17, 18 et 19 avril 2012

Lieu : Tripoli (Liban) – Quality Inn Hotel

Objet: Compte rendu

Document : Version du 31 mai 2012 préparée par l'Institut de la Méditerranée

Participants :

- Jean Claude Tourret, Institut de la Méditerranée
- Vincent Wallaert, Institut de la Méditerranée
- Audrey Séon, Institut de la Méditerranée
- Frédéric Olivo, ville de Marseille
- Jean Charles Lardic, ville de Marseille
- Dominique Robin, Airpaca
- Alexandre Armengaud, Airpaca
- Vincent Michaud, Airpaca
- Luis Esteban Dominguez, IVE
- Marta Borso di Carminati, IVE
- Andreu Llambrich Lemonnier, Université de Valence Polibienestar
- Rafael Lostado Bojo, Université de Valence Polibienestar
- Dima Homsy, communauté urbaine Al Fayhaa
- Amal Soufi, communauté urbaine Al Fayhaa
- Doha El Beny, communauté urbaine Al Fayhaa
- Abdallah ABDUL WAHAB, communauté urbaine Al Fayhaa
- Lina Majzoub, communauté urbaine Al Fayhaa
- Rubia XX
- Mohammed Hararah, ASEZA
- Aiman A. Soleiman, ASEZA
- Jihad K. Alsawair, ASEZA

RECAPITULATIF DES DECISIONS

Les décisions du Comité de pilotage :

- Le plan de travail et son calendrier sont approuvés ;
- Le règlement intérieur est approuvé sous réserve d'intégration des modifications suggérées par les partenaires ;
- AIRPACA est désigné comme coordinateur du Groupe Technique Transnational ;
- La faisabilité de l'organisation d'une réunion transnationale à Valence et d'une réunion transnationale à Marseille devra être étudiée par l'Institut de la Méditerranée ;
- Une modification budgétaire sera réalisée dans les prochains mois afin d'ajuster le budget aux besoins des partenaires et notamment afin de rendre possible l'organisation d'une réunion transnationale à Valence et d'une réunion transnationale à Marseille ;
- L'Institut de la Méditerranée étudiera la possibilité de proposer aux partenaires une approche permettant de faciliter et, si possible, de mutualiser, le lancement d'appels d'offres
- L'Institut de la Méditerranée prépare et envoie une méthodologie de mise en œuvre et de suivi des Comités de Suivi Territoriaux (CST)
- désignation officielle, écrite, du représentant de chaque partenaire au comité de pilotage par la personne qui a signé le contrat

Les critères de succès identifiés par les partenaires :

- Implication des autorités nationales ;
- Durabilité territoriale des résultats du projet ;
- Amélioration des connaissances sur les relations entre la qualité de l'air intérieur et extérieur ;
- Mise en place d'un SIG intégrant les données sur la qualité de l'air extérieur et intérieur utiles pour le secteur de la construction ;
- Favoriser la concertation locale et la prise de décision en matière de santé ;
- Renforcement des capacités techniques des territoires partenaires en matière de suivi de la qualité de l'air notamment dans le domaine de la modélisation et de la réalisation de mesures à la source ;
- Sensibilisation à la question de la qualité de l'air des acteurs clés du territoire et notamment les écoles ;
- Harmonisation entre les règles jordaniennes et les règles européennes ;
- Amélioration de la participation citoyenne dans la gouvernance territoriale de la qualité de l'air ;
- Toucher les élus, mettre la qualité de l'air à l'agenda des politiques locales;

GOUV'AIRNANCE/Tripoli/Minutes

- Visibilité territoriale et temporelle importante, au niveau politique, citoyen, opérationnel, notamment à travers les projets-pilotes ;
- Amélioration de la coordination entre les différents niveaux de prise de décision.

17 AVRIL 2012 – REUNION DE LANCEMENT DU PROJET GOUV'AIRNANCE (EVENEMENT PUBLIC)

Session 1 : Ouverture du séminaire

Le séminaire a été ouvert par Dr. Nader Ghazal Président de la Communauté Urbaine Al Fayhaa qui a souhaité la bienvenue à tous les participants et a souligné l'importance de la qualité de l'air pour le développement durable de Tripoli, El Mina et Beddaoui. Dans cette perspective, il a souligné qu'il est nécessaire de définir de nouveaux modes de préparation des politiques locales qui tiennent compte de la complexité inhérente à la qualité de l'air.

Présentation générale du projet

Vincent Wallaert de l'Institut de la Méditerranée a présenté le projet GOUV'AIRNANCE, ses objectifs et ses résultats attendus. Le projet vise à favoriser une innovation institutionnelle qui soit contextualisée. L'objectif est de permettre un transfert de savoir-faire entre territoires, enraciné dans les besoins concrets émergeant de chaque contexte local. GOUV'AIRNANCE s'inscrit donc une approche territoriale du développement et dans un modèle de gouvernance inclusive (participative) et multiniveau.

Pourquoi la qualité de l'air ?

La pollution atmosphérique est tout d'abord un problème commun aux villes méditerranéennes: **la pollution atmosphérique**. Elle se caractérise par une forte augmentation des émissions de polluants portant atteinte à **l'environnement et à la santé** des populations: ozone, particules fines, benzène, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, dioxyde d'azote... Il s'agit d'un problème historique des villes accru par le développement industriel comme le montre de nombreux exemples emblématiques: Londres, la Ruhr, Calcutta, Mexico. Depuis le 19^{ème} siècle, on observe une évolution des principales sources d'émission: industrie, chauffage, circulation automobile. Par ailleurs, la pollution atmosphérique constitue un problème environnemental et sanitaire majeur, responsable de 2000 000 morts annuellement dans le monde (OMS, 2010) et de nombreuses pathologies respiratoires. C'est aussi un facteur de mortalité très grave lors d'épisodes de pollution particulièrement élevée (Londres 1952) et d'augmentation des pathologies respiratoires chroniques. Enfin, il s'agit d'un facteur aggravant du réchauffement climatique: développement de processus photochimiques dont l'ozone est l'indicateur principal, notamment du fait d'un ensoleillement généreux.

L'impact des politiques publiques

L'expérience montre la réversibilité de la pollution atmosphérique et l'impact des politiques publiques comme en témoigne l'amélioration de la qualité de l'air à Calcutta, Londres ou Mexico ou encore le « miracle environnemental japonais ». Dans un grand nombre de contexte, on observe ainsi une réduction tendancielle mais aussi une transformation de la pollution de l'air (*from fog to smog*). Cette évolution a été rendue possible par le déploiement d'un large éventail de politiques publiques:

- Réglementation des émissions industrielles (procédures Stern)

- Réglementation des émissions automobiles (réduction des teneurs en soufre et en plomb des carburants)
- Réglementation de la circulation automobile: développement TCSP, péages urbains
- Transition énergétique: charbon, pétrole, gaz, énergies renouvelables et biocarburants

Pourquoi la gouvernance ?

La qualité de l'air résulte d'une interaction entre une pluralité d'activités et de processus en cause à différents niveaux (local, régional, national, transnational): la croissance urbaine, la concentration des activités économiques autour des pôles métropolitains et ses conséquences en terme de trafic, la présence d'infrastructures portuaires et aéroportuaires, le climat et les brises côtières qui jouent un rôle dans la distribution de la pollution. Dans ce cadre, les politiques visant à l'amélioration de la qualité de l'air appellent une **gouvernance intégrée et multiniveau**.

L'amélioration de la qualité de l'air requière des conditions politiques et sociales particulières de coopération entre:

- Des populations locales concernées (citoyens activistes)
- Des industriels concernés et responsables
- Une prise de conscience et volonté affirmée des pouvoirs publics nationaux et locaux et des décideurs privés
- Des données scientifiques et techniques accessibles à tous et régulièrement mises à jour

Le projet GOUV'AIRNANCE

GOUV'AIRNANCE vise à expérimenter un modèle de gouvernance territoriale intégrée de la qualité de l'air. L'autre objectif est de contribuer à la réduction des émissions de polluants atmosphériques et à une meilleure protection des populations, notamment les plus sensibles (enfants, personnes âgées, déficients respiratoires).

Le projet s'appuie ainsi sur un partenariat méditerranéen multilatéral pour construire une coopération concrète autour des enjeux de qualité de l'air et de gestion intégrée des problématiques urbaines.

GOUV'AIRNANCE repose ainsi sur une approche décloisonnée, multi niveaux et participative de la question de la qualité de l'air. Il rassemble un partenariat transnational composé de 7 partenaires. Il est doté d'un budget total de 1 948 315 euros pour une durée du projet de 36 mois.

Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

- **4 observatoires de la qualité de l'air** dotés d'outils de mesures mis à jour et permettant un diagnostic partagé de la qualité de l'air et de ses déterminants

- **4 plateformes territoriales interactives:** information en temps réel et alerte des populations sensibles ; outils d'aide à la décision pour les décideurs publics territoriaux: modélisation, scénarios...;
- **4 Projets Pilotes Territoriaux** permettant d'expérimenter les outils d'aides à la décision dans : des études d'impact pour des projets de TCSP, de la réglementation des transports, du bâtiment, ...

Une approche participative et territoriale

GOUV'AIRNANCE se caractérise par un processus d'innovation adapté aux besoins de chaque territoire compris comme un processus de coordination des différents acteurs des politiques publiques locales ou régionales : autorités locales et régionale mais aussi autorités centrales, acteurs de la coopération internationale, le secteur privé, la société civile ainsi que des experts et des scientifiques.

GOUV'AIRNANCE se caractérise aussi par une approche multiniveau. L'objectif final est d'initier un processus de dissémination et d'intégration des résultats du projet:

- Dans les politiques locales des territoires partenaires
- Dans de nouveaux territoires des pays partenaires et ailleurs
- Dans les politiques nationales (environnement, santé, transport, urbanisme, logement...) et de comportements individuels (mobilité, chauffage...)
- Dans les programmes de coopération internationale

Session 2 : Enjeux de la surveillance de la qualité de l'air dans les territoires partenaires

Cette deuxième session avait pour objectif de mettre en lumière les grands enjeux en matière de qualité de l'air sur les quatre territoires partenaires.

Tripoli, El Mina et Beddawi

PRESENTATION GENERALE

La situation du territoire de la communauté urbaine Al Fayhaa a été présentée par Mme Amal Soufi, responsable du laboratoire de la qualité de l'air au sein du TEDO (Observatoire de l'Environnement et du Développement de Tripoli). Le TEDO a été créé en 2000 et il intègre un observatoire de la qualité de l'air avec des indicateurs mesurés depuis 10 ans et donc un historique des dépassements.

Les principales sources d'émissions de polluants identifiées sur le territoire sont : les cimenteries, les générateurs et la centrale électrique, mais également la poussière des routes et chemins non goudronnés. Un travail plus fin a été réalisé pour identifier les sources en fonction des secteurs de l'agglomération. Un intérêt particulier est porté aux conditions météorologiques qui sont un facteur important dans le domaine de la qualité de l'air. Enfin, grâce à un analyseur de gaz, le TEDO peut aujourd'hui mesurer les polluants présents dans les gaz d'échappement.

RESULTATS DU PROJET SMAP

Les résultats du par projet SMAP ont été présentés par Mme Doha El Beny, responsable de l'environnement au TEDO,

La Communauté Urbaine Al Fayhaa a pris part au projet SMAP qui a permis de repérer 31 sources de polluants. Le trafic apparaît comme la première source d'émissions sur le territoire, suivi par la centrale électrique de Deir Amar. Ce projet a notamment donné l'opportunité à la CU AF de communiquer sur la qualité de l'air auprès du grand public.

Aqaba

La situation du territoire d'Aqaba a été présentée par Dr Aiman A. Soleiman et Dr Jihad K. Alsawair.

Dans un premier temps, les partenaires jordaniens ont présenté le territoire d'Aqaba, ville de 100 000 habitants et carrefour important pour la région. En 2001, est créée la Zone Economique Spéciale d'Aqaba qui est en charge du développement de la ville. Elle est administrée par une Autorité financièrement et administrativement indépendante en charge du développement de la Zone. Le territoire d'Aqaba se caractérise notamment par la forte présence d'industries, notamment la centrale électrique qui produit 60% de l'électricité jordanienne et un complexe de production de fertilisants. Les sources d'émissions principales sont le trafic routier et les activités portuaires et industrielles. Par ailleurs, la position géographique d'Aqaba conduit à ce que les vents apportent des polluants de la zone par la mer. La météo joue un rôle important sur la qualité de l'air sur ce territoire.

En 2001, une loi sur la protection environnementale a été adoptée. La croissance urbaine rapide renforce le besoin d'un suivi de la qualité de l'air. Deux Commissions de l'Autorité sont en charge de la qualité de l'air : la Commission Environnement et la Commission Laboratoires. L'ASEZA dispose d'un réseau de suivi de la qualité de l'air établi selon des critères internationaux. En 2006, un système télémétrique a été mis en place. Il permet le transfert de données directement au laboratoire de surveillance de la qualité de l'air. Un rapport mensuel sur la qualité de l'air est produit. Un travail important d'information du grand public a été réalisé à travers des brochures et l'installation d'un panneau digital sur la voie publique donnant une information en temps réel sur la qualité de l'air respirée. Mais le réseau doit encore être renforcé et il est nécessaire d'installer de nouvelles stations de mesure, notamment avec l'installation d'une station dans la zone industrielle Sud.

Aujourd'hui, les enjeux à venir pour Aqaba résident dans le besoin de systèmes de surveillance plus intégrés et dans le renforcement des ressources humaines et infrastructures du dispositif. Les prochaines étapes à mettre en œuvre sont le suivi des émissions des cheminées industrielles, l'installation d'une station fixe directement connectée au réseau dans la zone industrielle Sud et enfin, la définition d'une stratégie de gestion de la qualité de l'air.

ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

Une première question est soulevée concernant le rôle des industriels dans le suivi de la qualité de l'air, notamment suite à la présentation des partenaires d'Aqaba

De fait, les industriels sont présents depuis longtemps dans les discussions sur la qualité de l'air. Il s'agit de les encourager à collaborer avec les autorités jordaniennes pour modifier les

standards. Il existe un programme de suivi par les industries elles-mêmes et un autre programme focalisé sur les points d'émissions sensibles. Les industriels sont donc appelés à réduire leurs émissions.

Il est également nécessaire de créer les capacités techniques pour assurer le suivi des points d'émissions et aider les industries à respecter la réglementation nationale.

Une question est posée sur les coûts de maintenance et la sensibilisation de la population.

ASEZA prend en charge le système. La maintenance est la partie la plus importante et il est nécessaire d'avoir des experts en maintenance. La coopération avec l'Union Européenne permet de financer en partie la formation des experts qui sont payés par l'ASEZA.

Plusieurs participants réitèrent l'importance de la question de l'association des citoyens aux enjeux de qualité de l'air. Les partenaires jordaniens expliquent que s'il y a eu au départ des hésitations sur la communication des données, l'ASEZA, entité décentralisée et porteuse d'un nouveau modèle de gouvernance, a fait le choix de diffuser ces données, notamment grâce au panneau digital et à la brochure.

Valence

La situation de la ville de Valence a été présentée par Mme Marta Borso di Carminati de l'Institut Valencien de l'Édification (IVE).

Après une présentation des caractéristiques du territoire et des deux partenaires, Institut Valencien de l'Édification et Université de Valence – Polibienestar, qui participent au projet, les grandes sources d'émissions de polluants sont présentées. Le réseau de surveillance de la qualité de l'air à Valence se compose de six stations situées en ville et de trois supplémentaires réparties dans l'aire métropolitaine. Une station est également installée dans le périmètre portuaire. Trois stations météorologiques complètent ce système.

Une réflexion spécifique sur la qualité de l'air intérieur, dans la perspective de bâtiments plus efficaces en matière énergétique, a été initiée par les partenaires du territoire valencien.

Marseille

La situation du territoire de Marseille a été présentée par Frédéric Olivo, de la Ville de Marseille, Dominique Robin et Alexandre Armengaud, d'AIRPACA.

Après une brève introduction sur les liens de coopération qui unissent Marseille aux autres villes partenaires du projet, et notamment la Communauté Urbaine d'Al Fayhaa, le contexte dans lequel la qualité de l'air est devenu un enjeu majeur en France est rapidement présenté. La Loi sur l'Air de 1996 constitue le principal cadre réglementaire aujourd'hui en vigueur.

Le projet GOUV'AIRNANCE est une opportunité pour aborder la qualité de l'air à Marseille à travers le triptyque Climat-Air-Energie.

Session 3 : La gouvernance de la qualité de l'air au Liban

La troisième session a été consacrée à la présentation du cadre de gouvernance de la qualité de l'air au Liban ; les questions suivantes ont ainsi fait l'objet de présentation et de discussion entre l'ensemble des participants :

- Politiques publiques et projets matière de qualité de l'air au Liban, par Sabine SABA, Ministère de l'Environnement, service de la qualité de l'air
- Présentation du projet de *Monitoring des ressources environnementales du Liban*, par Mme Nour Masri, United Nations Development Program (UNDP)/Ministère de l'Environnement
- Santé publique et environnement au Liban, par Dr. Riad Madani, Université Manar
- Pollution industrielle, pollution urbaine, COx, NOx, DMEA, Isopropanol : possibilités de traitements curatifs par Prof. Samir TAHA Lebanese University- Doctoral school for sciences and technology
- Assessment of pollen types in North Lebanon: Are they Allergenic? Par Dr George Mitri, Director of Biodiversity Program, Institute of the Environment (IoE), Université Balamand

18 AVRIL 2012 – REUNION CONSTITUTIVE DU GROUPE TECHNIQUE ET DU COMITE DE PILOTAGE

Introduction

Cette première réunion est avant tout une première rencontre qui a une forte dimension humaine et qui doit donc permettre la constitution d'un groupe de partenaires capable de porter le projet durant les 36 mois de sa mise en œuvre. Cette réunion doit également permettre de définir la structure du projet et de mettre en place une approche structurée, d'autant plus que les réunions transnationales, au nombre de 4, seront peu nombreuses.

Jean Claude Turret a ainsi insisté sur la nécessité démarrer rapidement les activités du projet afin d'atteindre assez rapidement une vitesse de croisière et d'aller au bout du projet en tenant les délais que nous nous sommes impartis. Nous devons également nous mettre d'accord sur nos objectifs et caler les questions administratives afin d'assurer le succès du projet.

Dans son rôle de coordinateur, l'Institut de la Méditerranée porte la responsabilité globale du projet vis-à-vis de l'Autorité Unique de Gestion (AUG) du programme IEVP CT Med. Les partenaires sont donc invités à faire remonter tout problème éventuel dès qu'il est détecté. Enfin, GOUV'AIRNANCE est un projet avec une forte visibilité et très concret. Il revêt une importance particulière et peut mobiliser largement au-delà même des partenaires impliqués.

Par ailleurs, la responsabilité majeure de l'Institut de la Méditerranée sera principalement d'assurer la cohérence d'ensemble du projet. Jean Claude Turret rappelle également que le contrat signé pour GOUV'AIRNANCE fait foi et cadre complètement les attentes de la Commission. On ne peut pas s'en éloigner même si certains partenaires peuvent avoir des objectifs particuliers. Il sera intéressant de voir, au cours de cette réunion, comment chaque partenaire va s'organiser pour mettre en œuvre le projet.

Les activités prévues sur les 36 mois par Vincent Wallaert, Institut de la Méditerranée

Vincent Wallaert a présenté les différentes phases, activités et tâches prévues dans le programme de travail du projet GOUV'AIRNANCE. Les 36 mois du plan de travail du projet comprennent donc 5 phases distinctes :

- Phase 1: lancement du projet (M1-M6)
- Phase 2: Observatoires territoriaux Air-Climat-Énergie (M7-M22)
- Phase 3: Plateforme d'information territoriale (M 21-M27)
- Phase 4: Projets Pilotes Territoriaux (M25-M33)
- Phase 5: Dissémination des résultats (M33-M36)